

Xylella fastidiosa : La colère des agriculteurs après l'entrée de plants illégaux en Corse et les menées des pépiniéristes

Rédigé par Nicole Mari le Vendredi 17 Mars 2017 à 21:50 | Modifié le Samedi 18 Mars 2017 - 01:31

L'entrée sur le territoire insulaire d'un semi-remorque italien, contenant plus de 900 plants non conformes à l'arrêté d'interdiction d'importer des végétaux sensibles à la Xylella fastidiosa, a soulevé une vague d'indignation en Corse. La riposte immédiate des pépiniéristes réclamant la levée de ledit arrêté et la volonté de l'Union européenne de mise en quarantaine de l'île et de ses exportations, mais pas de ses importations, n'ont fait qu'attiser la colère, la stupeur et l'inquiétude des agriculteurs. Vendredi matin, à Corte, ils ont affiché leur détermination et demandé à Bruxelles le maintien de l'interdiction, la production de plants locaux et la réciprocité en matière de garanties.



Des plants de végétaux italiens.

« Je suis furieuse ! Je suis enragée ! On le serait à moins ! Cela fait deux ans qu'on se bat ! On a eu je ne sais combien de rencontres avec les pépiniéristes et les services de l'Etat. On a tout essayé. L'argent, je reconnais que ça compte, mais, peut-on, juste pour préserver le chiffre d'affaires d'une quarantaine de personnes, oblitérer le devenir écologique et économique de tout un territoire ? Non ! Ce n'est pas possible ! ». Ce cri de colère de Fabienne Maestracci, oléicultrice dans l'Extrême-Sud et membre du syndicat Oliu di corsica, résume l'effet qu'a produit sur une partie du monde agricole et de la population insulaire la nouvelle de l'entrée, fin janvier par le port de Bastia, d'un semi-remorque contenant plus de 900 plants non conformes, dont près de 650 figurant sur la liste des végétaux potentiellement porteurs de la xylella fastidiosa. Un moment stoppé par les services de la douane, le camion a produit des papiers apparemment en règle qui lui ont permis de déverser sa cargaison dans une jardinerie d'Ajaccio, contrevenant, ainsi, à l'arrêté préfectoral en vigueur depuis 2015 interdisant l'importation de quelques 300

végétaux dans l'île.

Un très mauvais signe

« C'est un très mauvais signe que nous envoie l'Etat ! C'est surprenant de prendre une décision aussi légère sur un sujet aussi lourd ! Les Corses veulent être protégés. Aujourd'hui, tout le monde est conscient de l'impact catastrophique de cette maladie ? Les gens ont peur. L'Espagne panique depuis que des souches infectées ont été découvertes aux Baléares. En Italie, l'épidémie, jusqu'ici contenue dans le talon de la botte des Pouilles, s'étend. Le camion, en provenance d'Italie, a subi un contrôle aléatoire sur 5% de sa cargaison ! », s'émeut Louis Cesari, oléiculteur en Plaine Orientale, vice-président du syndicat AOP Oliu di Corsica et président délégué du SIDOC (Syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse). L'incrédulité est toute aussi manifeste au syndicat des jeunes agriculteurs de Corse du Sud (JA2A) : *« On ne comprend pas du tout comment ce camion a pu passer ! On est encore à attendre l'autorisation de l'Europe pour planter de l'immortelle. On a refusé à l'AREFLEC (Association de recherche et d'expérimentation sur les fruits et légumes en Corse) une dérogation pour prendre des variétés de plants en Corse du Sud et les produire, et on laisse entrer un camion venant d'Italie ! »*. Les services de l'Etat refusent de dévoiler le nom de la jardinerie qui écoule en toute impunité les marchandises illégales, alors que *« l'arrêté préfectoral, censé servir à diminuer fortement le risque, prévoit, notamment une amende de 300 000 € pour chaque contrevenant, assortie d'une peine de prison »*.

L'Ebola verte

L'inquiétude est d'autant plus vive que, peu à peu, en silence, la bactérie tueuse envahit l'Europe. Après l'Allemagne où elle a été identifiée en avril 2016, elle menace, désormais, l'Espagne, premier producteur et exportateur d'huile d'olive au monde. Le premier foyer a été découvert à Majorque en octobre dernier. En trois mois, 105 cas ont été signalés dans toutes les Baléares, dont des oliviers, des amandiers, des pruniers, des cerisiers... Trois souches ont été détectées : la Multiplex susceptible de contaminer les oliviers, les amandiers, l'immortelle et les clémentiniers, la Pauca concentrée sur les plantes ornementales, et la sous-espèce Fastidiosa. Cette dernière peut s'attaquer à tous les autres végétaux et est responsable de la maladie de Pierce qui a ravagé le vignoble américain pendant la première partie du 20^{ème} siècle. Une vingtaine d'oliviers ont été identifiés positifs à la Multiplex à Ibiza dont un, vieux de 300 ans. Les Espagnols ont surnommé la xylella *« l'Ebola verte »*, c'est tout dire !

En Italie, la bactérie continue inexorablement d'avancer, dépassant la zone de confinement du talon de la botte de Salento dans les Pouilles. En trois ans, elle a progressé de 120 km au Nord et de 80 km au Sud. Plus de 1,5 million d'oliviers et 225 variétés de plantes sont infestés. En France, un nouveau cas a été détecté, en janvier, dans le Var portant à 21 le nombre de foyers infectés par les souches Multiplex et Pauca en région PACA.

Mortelle légèreté

En Corse, 289 foyers ont été dénombrés sur 27 espèces végétales, soit 52 nouveaux foyers en un an et 7 espèces nouvelles. Deux oliviers centenaires sont suspects en Haute-Corse. Malgré de nombreux prélèvements et analyses effectués par le laboratoire d'Angers, le doute subsiste. Les chênes lièges, aussi, suscitent des inquiétudes : *« Avez-vous vu combien de chênes lièges sont en train de mourir ? Ces arbres*

fragiles, aujourd'hui complètement abandonnés, meurent des mêmes symptômes que les oliviers frappés par la xylella fastidiosa. C'est très inquiétant ! Si la xylella s'appelle fastidiosa, c'est qu'elle est très difficile à déceler, y compris par le biais d'analyses. Lorsqu'on laisse entrer un camion en disant : « Nous avons fait des examens, tout va bien ! ». Personne ne fait en 48 heures une analyse sérieuse pour trouver la xylella fastidiosa ! Que les services de l'Etat, qui sont censés nous protéger, laissent entrer ce camion, c'est tout bonnement incroyable ! », martèle Fabienne Maestracci. Les producteurs corses, qui redoutent une nouvelle contagion, s'avouent stupéfaits par la légèreté et l'irresponsabilité dont font preuve les jardineries et les services de l'Etat dans la prévention d'un fléau qui menace de dévaster l'île.

image: <http://www.corsenetinfos.corsica/photo/art/grande/11406931-19031823.jpg?v=1489784699>

image: <http://www.corsenetinfos.corsica/photo/art/default/11406931-19031823.jpg?v=1489784878>



Sandrine Marfisi, Fabienne Maestracci, Louis Cesari et René Colombani, membres du syndicat Oliu di Corsica et du SIDOC, et les jeunes agriculteurs de Corse du Sud.

Au nom de l'argent

Aussi le lendemain de l'annonce de l'entrée de la cargaison italienne, la montée au créneau des jardineries et pépiniéristes insulaires a-t-elle mis le feu aux poudres ! Se disant « *étranglés* » par l'embargo en vigueur depuis 2015 qui fait chuter leur chiffre d'affaires, les professionnels de la vente de plantes se sont engouffrés dans la brèche inattendue pour tenter de faire tomber l'arrêté d'interdiction. Jugeant l'embargo « *inefficace* » et les contrôles suffisants, ils ont décidé de prendre un avocat pour « *faire entendre leurs droits* ». Ce discours ahurissant fait hurler les agriculteurs qui accusent les jardineries d'avoir introduit la souche Multiplex dans l'île. « *Si l'arrêté préfectoral tombe, toutes les portes vont s'ouvrir, les végétaux du monde entier rentreront à flot, surtout ceux venant de pays qui produisent moins cher. Ce serait un désastre ! La souche Pauca, qui a tué le verger oléicole des Pouilles, est arrivée en Italie sur un plant de café provenant du Costa Rica. Tout le monde est contre l'importation de plantes, sauf une quarantaine de personnes qui, au nom de l'argent, veut casser l'arrêté et détruire tout un territoire, toutes les activités agricoles ! Il n'y a pas que les oléiculteurs qui vont souffrir, il n'y a pas que le maquis qui va disparaître, il y a aussi nos forêts. Les jeunes agriculteurs, qui veulent s'installer, ne pourront pas le faire. La xylella fastidiosa est une maladie mortelle qui attaque les plantes et est à nos portes. Quelque soit le motif, on ne peut pas la laisser entrer !* », s'emporte Fabienne Maestracci.

Du made in Corse

Même incompréhension chez les jeunes agriculteurs : « *Les pépiniéristes sont des commerçants qui achètent et revendent. Nous, on fait vivre la Corse, on produit et on transforme, on n'a rien à voir avec ces gens-là ! Quand un agriculteur plante, la traçabilité du lot est totale, on sait où le retrouver, sur quelle parcelle. Mais, pour les plantes d'ornement, impossible de retrouver les acheteurs. On doit produire des plants chez nous ! Avec toute la richesse de la Corse, cette dépendance végétale n'aurait jamais du exister !* », s'exclame une jeune maraichère d'Ajaccio. La quinzaine de jeunes agriculteurs en cours

d'installation en Corse du Sud est touchée de plein fouet par l'embargo, notamment par l'interdiction d'importer des fraisiers ou de planter de l'immortelle. *« C'est extrêmement contrariant, bizarre de savoir que, malgré l'interdiction préfectorale, des gens arrivent à trouver des papiers en règle pour qu'un camion, transportant plus de 900 pieds de plantes hautes, donc potentiellement contaminantes, puissent arriver au port sans être inquiétés alors que, nous, jeunes agriculteurs, serons peut-être soumis à une interdiction de plantation, notamment d'immortelles. Beaucoup de jeunes veulent s'installer. On ne peut pas nous interdire de travailler, de produire, de planter chez nous ! Nous voulons planter des plants produits en Corse, certifiés avec un maximum de traçabilité. Faire les choses comme il faut, mais continuer à travailler »*, enchaîne Pierre Paul Nicolai, jeune agriculteur, producteur d'huiles essentielles Bio à Valicella dans la plaine de Figari.

Des plants certifiés nustrale

Des plants made in Corse, les syndicats, les filières, l'ODARC (Office de développement agricole et rurale de la Corse) et la CTC (Collectivité territoriale de Corse) mettent, désormais, tout en œuvre pour les produire. *« Les pépiniéristes ne sont pas à la hauteur de ce que l'on attendait d'eux. Nous souhaitons depuis deux ans faire progresser la production locale. Et là, on se retrouve deux ans en arrière ! Pendant deux ans, nous avons mis en place une filière de production de plants certifiés avec toutes les garanties sanitaires exigées. Près de 9900 pieds d'oliviers seront disponibles à la fin de l'année 2017 et 20 000 pieds fin 2018 »*, explique Sandrine Marfisi, oléicultrice dans le Nebbiu et présidente du syndicat Oliu di Corsica. Depuis un mois et demi, l'ODARC et la CTC demandent à la filière pépiniériste de chiffrer le coût de modernisation des installations sanitaires pour les subventionner. En vain ! *« A ce jour, ils n'ont reçu aucune réponse ! Et pourtant, la CTC leur a signifié plusieurs fois qu'elle mettait des moyens à leur disposition. Mais, les pépiniéristes préfèrent embaucher des avocats pour attaquer l'arrêté ! »*, assène Fabienne Maestracci. *« Le consommateur doit être conscient que son geste d'achat n'est pas anodin. Acheter une plante qui n'est pas produite en Corse, c'est prendre le risque de faire rentrer la xylella fastidiosa, mais aussi toutes sortes de maladies, de champignons, d'insectes porteurs de bactéries... »*.

image: <http://www.corsenetinfos.corsica/photo/art/grande/11406931-19031832.jpg?v=1489784729>

image: <http://www.corsenetinfos.corsica/photo/art/default/11406931-19031832.jpg?v=1489784878>



Un champ d'oliviers des Pouilles ravagé par la xylella fastidiosa.

Une mise en quarantaine

Pour couronner le tout, l'Union européenne (UE) a décidé de mettre la Corse en quarantaine. Comme le sont déjà, depuis le 20 janvier dernier, les îles Majorque, Minorque, Cabrera, Ibiza et Formentera. *« Les îles des Baléares ont pris unilatéralement la décision de s'enfermer. C'est plus facile, vu qu'elles sont basées sur le tourisme, n'exportent rien et n'ont pas le même développement agricole que chez nous »*, précise Sandrine Marfisi. L'Europe a enfermé les Pouilles en traçant une ligne de démarcation dans le talon. Elle

enferme la Corse et les Baléares, d'autant plus facilement que ce sont des îles, mais cette mise sous cloche européenne, tant réclamée depuis 2013, est à sens unique ! « *Dans le schéma européen tel qu'on nous le propose, on nous enferme pour ne pas qu'on infecte le reste de l'Europe. On ne peut, donc, pas exporter nos plants, mais, on nous dit que, pour ne pas contrevenir à la règle de libre circulation des biens et des personnes, on doit tout laisser rentrer. Nous disons : Non !* ». En clair, au nom d'un principe appliqué unilatéralement, l'Europe se protège et sacrifie la Corse ! « *L'annonce a été faite en octobre par le CROPSAV d'un schéma d'enrayement pour la Corse du Sud plus facile à gérer pour les services de l'Etat vis-à-vis des contraintes européennes. Nous avons refusé en bloc ce schéma dans la mesure où il nécessitait de considérer les deux départements de manière différenciée et ingérable avec une ligne de démarcation. De plus, ce schéma imposait des contraintes à la Corse du Sud, du type : interdiction de plantation, donc handicap pour le développement agricole* ».

Une exigence de réciprocité

De réunions en Commissions, les syndicats tentent d'avancer leurs pions et de progresser vers la redéfinition d'un schéma acceptable par tous. Le 23 février, les services de l'Etat proposent « *un enrayement total de l'île. Cela permet aux plants de circuler en interne de façon libre. Par exemple, des plants, achetés à Porto Vecchio, peuvent être replantés à Calvi. C'est important ! Nous avons demandé la réciprocité sur la possibilité de planter des plantes hautes saines avec une traçabilité parfaite* », indique Sandrine Marfisi. L'Etat présente deux dossiers portant interdiction de planter des plantes hautes, ce qui condamnerait les jeunes agriculteurs à mort : « *Aujourd'hui, deux plantes hautes sont concernées, demain il y en aura d'autres : l'olivier, la vigne, les clémentiniers... La liste est sans arrêt évolutive. Nous demandons de maintenir l'arrêté préfectoral et de rétrécir le champ des dérogations pour éviter l'entrée de plants infectés. Si la Corse doit être en enrayement, nous demandons au minima la réciprocité. Ne rentrent en Corse que les plantes produites, comme on nous demande de les produire : sous serre insect-proof, avec analyse des pieds mères...* »

Une levée de boucliers

Le monde agricole veut une réciprocité de garantie, ou alors rester dans le schéma actuel. « *Aujourd'hui, dès qu'on trouve un foyer, on élimine toutes les plantes dans un rayon de 100 mètres. Le schéma d'enrayement permet de ne détruire que les plantes symptomatiques. C'est une amélioration dans la gestion du terrain, mais pas dans les entrées et sorties de plantes* ». La Corse a fait remonter sa feuille de route au ministère qui la retravaille à sa manière. « *Nous n'avons pas de possibilité de lire le document final* », précise Sandrine Marfisi. La proposition de la France, incluant le problème corse, sera portée, la semaine prochaine, à Bruxelles. Dans le même temps, se déroulera sur l'île, une inspection des commissaires européens. Fin avril, l'Europe statuera sur le schéma de gestion de la xylella fastidiosa en Corse. Il faudra, ensuite, quelques mois pour mettre en place la nouvelle réglementation, si elle est acceptée. Les oléiculteurs italiens ont refusé d'appliquer les consignes européennes, notamment celle de couper les arbres dans les zones infectées. Les Corses n'ont pas l'intention de se laisser imposer des mesures aberrantes. Sandrine Marfisi prévient : « *S'il n'y a pas de réciprocité, il y aura une levée de boucliers de la population et des agriculteurs* ». Affaire à suivre...

N.M.

Source :

<http://www.corsenetinfos.corsica>

En savoir plus sur http://www.corsenetinfos.corsica/Xylella-fastidiosa-La-colere-des-agriculteurs-apres-l-entree-de-plants-illegaux-en-Corse-et-les-menees-des-pepinieristes_a26385.html?print=1#g1p1uTuoyclyxGt.99